



Abidjan, le 06 NOV 2023

00385 /MINEF/CAB01 /DGFF/PIF/SPFPS

Liste des pièces constitutives du dossier de demande ou de renouvellement d'autorisation d'exploitation de cure-dents au titre de l'année 2024

- 1 Une demande d'autorisation ou de renouvellement de l'autorisation d'exploitation de cure-dents adressée à Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, indiquant le contact téléphonique du demandeur ainsi que le lieu d'exploitation ;
- 2 Une photocopie de la Carte Nationale d'Identité ou de la Carte Consulaire (pour les particuliers au cours de la 1^{ère} demande) ;
- 3 Une enquête technique réalisée par le Chef du cantonnement du service local de rattachement ;
- 4 Une autorisation du concessionnaire du périmètre ou de la parcelle ;
- 5 Une photocopie du Registre de Commerce (pour les Sociétés au cours de la 1^{ère} demande) ;
- 6 Une photocopie de la Déclaration Fiscale d'Existence (pour les Sociétés au cours de la 1^{ère} demande) ;
- 7 L'originale de l'ancienne autorisation (pour le renouvellement) ;
- 8 Le bilan d'activités de l'exercice écoulé (pour le renouvellement) ;
- 9 Les documents administratifs du pays où a lieu l'exploitation des produits (cas de transit des produits secondaires) ;
- 10 Le reçu de paiement de la redevance annuelle d'exploitation, 100 000 F CFA pour les particuliers et 200 000 F CFA pour les sociétés.



P/Le Ministre et par délégation
Le Directeur de Cabinet

Conservateur Général ZOUZOU

Epse MAILLY Elvire-Joëlle

Ingénieur Général des Eaux et Forêts